

Commune de Gennes sur Seiche

COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23/01/2017

Étaient présents : Yves HISOPE, Anne ROUSSEAU, Paul GRIMAULT, Raymond GAILLARD, Myriam JÉBY, Éric RAISON, Madeleine BÉTIN, Lionel CORNÉE, Vincent LAMY, Christophe MORAUX, Maurice DROYAUX et Denis ROSSIGNOL.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Henri BÉGUIN, Xavier BISARO et Agnès du CAMPE DE ROSAMEL.

Christophe MORAUX a été élu(e) secrétaire.

Date de convocation : 12/12/2016 - Date d'affichage : 12/12/2016

Nombre de conseillers en exercice : 15 - Présents : 12 - Votants : 12

N°	THEME	OBJET	DECISIONS	
1	VOIRIE	Traversée de l'agglomération. Détermination du programme des travaux	Les aménagements retenus par le Conseil Municipal sont les suivants :	
			<u>Programme 2017</u>	Dépenses HT
			Création d'une allée piétonne côté ouest de la rue Jean de Gennes grâce à l'édification d'un muret de soutènement le long du jardin de la maison de retraite.	18 330 €
			Instauration d'une section de voie limitée à 30 km/h avec mise en place de 2 radars pédagogiques et d'un aménagement spécifique type écluse	19 765 €
			Aménagement de type Personne à mobilité réduite des commerces et de l'église aspectés sur la rue Jean de Gennes.	11 700 €
			Estimation Maîtrise d'œuvre	1 717,20 €
			Total Programme 2017	51 512,20 €
			<u>Programme optionnel 2018</u>	
			Mise en place d'une chicane asymétrique à l'entrée sud du bourg	34 163 €
			Estimation Maîtrise d'œuvre	2 733 €
		Total Programme optionnel 2018	36 896 €	
2	VOIRIE	Traversée de l'agglomération. Subvention au titre de la DETR 2017	Les élus ont décidé de solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour financer le programme 2017 de la traversée du bourg s'élevant à 51 512.30 € HT. Le projet pourrait être subventionné à hauteur de 40 % des dépenses.	
3	VOIRIE	Subvention au titre des amendes de police. Dotation 2017	Les élus ont également décidé de faire appel aux produits des amendes de police – dotation 2017 pour aider au financement du projet de sécurisation du centre bourg	
4	FINANCES COMMUNALES	Devis à valider. Aménagement de parking à proximité de la nouvelle mairie.	L'assemblée a autorisé le Maire a signé les devis suivants : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Devis pour l'aménagement d'un parking impasse de la Pommeraie 12 231 € HT - Entreprise MAN TP de Pocé les Bois. ✓ Devis pour l'aménagement d'un parking rue de la Pommeraie 3 193.45 € HT - Entreprise MAN TP de Pocé les Bois. 	
5	RESTRUCTURATION DE LA POMMERAIE	Avenant n°5 au lot n°12 Electricité Chauffage	Les élus ont décidé de conclure un avenant de 702.97 € HT avec l'entreprise QUARK HABITAT de Vitré pour l'ajout d'une lanterne murale à la sortie de la mairie et d'un éclairage extérieur à la sortie du logement.	
6	FINANCES COMMUNALES	Devis à valider. Mobilier pour la nouvelle mairie.	Le devis de 4 139.94 € HT de l'UGAP (union des groupements d'achats publics) a été validé par l'assemblée.	

Les élus ont accepté l'ouverture anticipée des crédits d'investissement sur le budget principal 2017 présentés ci-dessous :

				Opérations	Total des crédits d'investissement ouverts au BP 2016	Ouverture anticipée des crédits d'investissement en 2017
7	FINANCES COMMUNALES	Engagement d'inscriptions budgétaires anticipées au budget principal 2017		111 Restructuration d'un bâtiment en mairie	324 760 €	compte 2313 - travaux: 72 350€ compte 2184 - mobilier mairie : 6 500 € Total = 109 650 €
				112 Restructuration d'un bâtiment en logement	135 425 €	compte 2313- travaux : 37 300 €
				61 Travaux de voirie	29 333 €	compte 2151- création parking à proximité de la mairie : 7 333 €
8	GESTION DES RISQUES	Contrat de suivi des logiciels e.magnus.		Le Maire est autorisé à signer avec Berger Levrault le contrat de maintenance des logiciels de la mairie.		
9	DOMAINE ET PATRIMOINE	Location de l'appartement de type 4 situé au 3 impasse de la Pommeraiie.		Le Conseil Municipal a décidé de louer l'appartement au prix de 373 € par mois.		
10	RESSOURCES HUMAINES	Création d'un poste d'adjoint administratif.		Le Conseil Municipal a décidé de créer un poste dont les caractéristiques sont suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Grade : adjoint administratif – filière C - Temps de travail : 28h/semaine - Poste : agent d'accueil - Date de création : 01/07/2017 		

Affiché le 08/02/17.....

Le Maire, Y.HISOPE.

